

Section UNSA Pas de Calais

CSA du 17/01/2023

secrétaire adjoint : solidaire

Liminaire commune lue par FO

Réponse du directeur : le directeur n'est pas d'accord pour l'efficiencia car elle est utile et à intégrer. Début de l'inflation début 2021 avant la guerre en Ukraine..., la guerre n'est pas l'explication à tout Changement avec l'impôt minimum pour les grandes entreprises, les choses bougent mais peut être pas assez vite...

Point 1 : Approbation des précédents PV

PV du CTL du 30/09/22 : observations de FO sur les grades de leurs agents, correction acceptée, à faire, changement de la 1ère page, il ne sera plus fait mention des grades sauf des titulaires pour éviter les erreurs – approbation unanime

PV du CTL du 13/10/22 : approbation unanime

Point 2 : Point sur les caisses

Présentation par la direction :

Suppression des espèces à la dgfip + 80 points banque postale solutions alternatives

d'où rationalisation des caisses : 1 caisse par ressort des scellés judiciaires

A ce jour encore 13 caisses donc fermeture de 9 caisses pour arriver au 4 caisses pour les scellés judiciaires

1 au 1^{er} semestre car installation du SGC (Calais)

Possibilités de payer par CB

débat : Pb de Heuchin un peu perdu, pas beaucoup de buraliste

la liste des buralistes ouvert sur le site de géolocalisation d'impôt.gouv n'est pas à jour...

réponse de la direction : va faire remonter pour la mise à jour

170 point de paiements, maintenant 325 buralistes, ils sont de plus en plus à adhérer

certaines contribuables continuent de payer en espèces

la direction insinue que les caissiers ont manqué de pédagogie et n'ont peut être pas assez informé les contribuables des fermetures des caisses et d'aller chez des buralistes

dans notre cas il s'agit d'une TF, le directeur signale que sur la relance il est indiqué le point de paiement qui n'est pas le SGC...

la direction argumente : Raison sécuritaire pour nos agents avec le zéro cash

Une nouvelle diffusion sera faite suite au CSA pour la fermeture des caisses auprès des communes et dans les journaux locaux

Vote unanime contre

Point 3 : Evolution des emplois

Rappel :

850 emplois au niveau de la DGFIP dont 618 suppressions fermes après les redéploiements

Pour la DDFiP du Pas-de-Calais, la déclinaison locale de la méthode MAGERFiP au titre du PLF 2023

est la suivante :

Reprises d'emplois fléchées par la DG et mesures de périmètres – redéploiement et transferts/renforts (1)	5
Contribution proportionnelle	-13,1
Correctif charges & enjeux et environnemental	-27
Correctif opérationnel	+6
Total	-29
Marge de la DDG (2)	+2
Evolution nette du TAGERFIP	-27

(1) reprises d'emplois fléchées et mesures de périmètres – redéploiement et transferts/renforts :

- reprise de 2 emplois au titre du SNE ;
- reprise de 2 emplois au titre de la contribution à la modernisation des process – PCE.
- reprise d'1 emploi sur les PCRCP
- création de 10 emplois au titre de la création du pôle CSP à distance ;

(2) Minoration de 2 suppressions d'emplois obtenue de la Délégation

Il est proposé d'autofinancer ces redéploiements par le transfert de 3 emplois B de l'équipe de renfort vers la Direction (+2) et le SPF-E d'Arras (+1).

La répartition des suppressions d'emplois par catégories dans le cadre du PLF 2023 est la suivante :

	AFIPA	IP	IDHC	IDCN	A	B	C	Total
PLF 2023 après marge de la DDG	+1	+1	-3	-5	-1	-15	-15	-37
Création du Pole CSP à distance					+3	+6	+1	+10
Evolution nette du TAGERFIP 2022	+1	+1	-3	-5	+2	-9	-14	-27

Afin de déterminer dans quelles proportions prélever les familles de métier, le correctif charges/enjeux/environnement du MAGERFIP a principalement été utilisé. Pour le département du Pas-de-Calais, il prévoit :

Fiscalité des particuliers	- 16,6
Fiscalité des professionnels	- 4,7
Contrôle fiscal	- 5,7
Missions foncières	- 3
Publicité foncière et enregistrement	- 2,3
Secteur public local	+ 1
Autres métiers départementaux	+ 4,3
Total	- 27

Cinq missions présentent un correctif charges/enjeux/environnement négatif, parmi elles le contrôle fiscal et les missions foncières. C'est la vision de Bercy.

Précision du Directeur : pour les départs connus en SIP, il n'y a pas de distinction avec les agents partis au SDIF où il y aura aussi peut-être des départs connus.

Pour le poste d'agent technique de Lens, la DG a indiqué qu'il n'y avait pas de recrutement possible sur ce poste suite au départ à la retraite de la personne.

Examen par service :

Propositions de suppressions et d'implantation pour les emplois de catégorie B

Service	Résidence	Emplois supprimés	Redéploiements internes ciblés
Direction	Arras	1	2
EDR	Arras	3	
PCE	Arras	1	
PCRP	Bruay (antenne de St Omer)	1	
SPF-E	Arras Boulogne	1 1	1
SIE	Boulogne antenne de Montreuil Calais antenne de St Omer	1 1	
SIP	Arras Bruay Calais Lens Montreuil	1 1 1 2 1	
SGC	Lens	1	
Trésor hospitalières	Arras CH	1	
TOTAL		-18	3
Magerfip		-15	
Implantation des emplois B du PNCD		6	
EVOLUTION des EMPLOIS B		-9	

Section UNSA Pas de Calais

*** Emplois catégorie B**

Direction : suppression de 1 poste et création de 2 postes pour renfort de la DFT et l'accompagnement fiscal, prélèvement sur l'EDR

EDR Arras : suppression de 3 postes,

Q : est-ce que le nombre d'EDR restants suffit ?

R : resserement du réseau et fermeture des petits postes, moins de demandes d'EDR, les services de grandes tailles ont les ressources pour palier les absences, la dd62 va revoir la spécialisation des agents EDR restants suite aux départs, pour couvrir suffisamment les besoins des cds
Malheureusement on ne répond pas à tous les besoins mais déjà avant et arbitrage des RH mais globalement on devrait faire face aux besoins

PCE Arras : suppression de 1 poste

Q : pourquoi Arras comme un seul B ?

R : un B déjà à Boulogne les années précédentes donc pr équilibrer maintenant Arras, entretien avec les chefs de service

sujet récurrent de partage PCE-SIE, faciliter de reclassement de l'agent sur Arras qui est un gros site

PCRPA Bruay - antenne de

Saint-Omer : suppression de 1 poste

Q : pourquoi là ?

R : bientôt une vacance à cet endroit

SPF-E Arras : suppression de 1 poste et création de 1 poste

Q : combien de jours de délais ?

R : suppression sur la partie enregistrement et redéploiement sur la publicité foncière autour d'une centaine de jours – 108 jours en novembre

SPF-E Boulogne-sur-Mer : suppression de 1 poste

Q : combien de jours de délais ? Est-ce que les gains du SNE permet de supprimer un poste ?

R : suppression sur la partie enregistrement

autour d'une centaine de jours -113 jours en novembre
et Béthune : 126 jours

d'ici septembre 23 les gains devraient être plus visibles

SIE Boulogne-sur-Mer -

antenne de Montreuil-sur-Mer : suppression de 1 poste, sur l'antenne car sans impact RH car sûrement départ en retraite enfin d'année, à confirmer

SIE Calais – antenne Saint-Omer : suppression de 1 poste, plus à l'antenne mais à Calais mais sans impact RH

Pour l'ensemble des SIE du département, ces deux SIE ont moins de pressions « travail » que les autres

Hors missions foncières – dans les SIP : suppression car suppressions de charges : TH-CAP...

Le nombre de suppressions d'emplois des SIP a été vu en global et ensuite a été réparti sur les B et C suivants les effectifs de chaque SIP dans les catégories

SIP Arras : suppression de 1 poste

Section UNSA Pas de Calais

SIP Bruay-la-Buissière : suppression de 1 poste

SIP Calais : suppression de 1 poste

SIP Lens : suppression de 2 postes

SIP Montreuil-sur-Mer : suppression de 1 poste

SGC Lens : suppression de 1 poste

Q : pourquoi le SGC de Lens ?

R : le critère du nombre de régies a été retenu en plus de la méthode de l'APERFIP, c'est comparativement le SGC qui a le moins de tâches

Trésoreries hospitalières Arras CH : suppression de 1 poste

Q : quel incidence RH ?

R : peut-être une réussite au concours qui libérera 1 poste B

Propositions de suppressions pour les emplois de catégorie C et AST

SERVICE	RESIDENCE	EMPLOIS SUPPRIMES
Service technique AST	Lens entretien	1
SIE	Arras	1
	Béthune	1
	Calais	1
SIP	Arras	1
	béthune	1
	Boulogne	1
	Bruay	1
	Calais	1
	Hénin-B	1
	Lens	1
	Lillers	1
	St Omer	1
TOTAL		- 15
Implantation de l'emploi C du PNCD		+ 1
EVOLUTION DES EMPLOIS C		- 14

* Emplois catégorie C

Services Techniques - AST Lens - Entretien : suppression de 1 poste

les réponses pour les B sont valables pour les A

SIE Arras : suppression de 1 poste

SIE Béthune : suppression de 1 poste

SIE Calais : suppression de 1 poste

SIP Arras : suppression de 1 poste

SIP Béthune : suppression de 1 poste

SIP Boulogne-sur-Mer : suppression de 1 poste

Section UNSA Pas de Calais

SIP Bruay-la-Buissière : suppression de 2 postes

SIP Calais : suppression de 2 postes

SIP Hénin-Beaumont : suppression de 1 poste

SIP Lens : suppression de 1 poste

SIP Lillers : suppression de 1 poste

SIP Saint-Omer : suppression de 1 poste

Vote contre unanime

*** Les transformations : redéploiement et transfert d'emploi**

principalement les deux SGC de Calais et de Boulogne et la création du SDIF

et les emplois de A+ pour la direction :

La création d'un emploi d'AFIPA et un emploi d'IP s'inscrivent dans le cadre de la GPEEC.

Par ailleurs, l'emploi d'IDIV CN du SGC de Calais est mis à la disposition du Directeur. De même,

l'emploi d'IDIV CN du SIP de Boulogne-sur-Mer est transféré à l'antenne de Saint-Omer du SDIF.

Dans le cadre du PLF 2023, 5 emplois d'IDIV CN et 3 emplois d'IDIV HC transformés en emplois administratifs au 1er janvier 2023 ont vocation à être supprimés.

Vote contre unanime

Point 4 : Questions diverses

Q CGT : Les agents du sdif s'étonnent qu'ils doivent se gérer seuls ? Ils sont dans le flou, ils appellent à l'aide

R : les agents sont 80, jusque fin d'année, anomalies surf à gérer. Avec le pilotage rapproché, solidarité des agents qui ont demandé le décroisement pour gérer les anomalies

au début il a fallu réhabiliter tout le monde car changement de service, ils ont un A+ nommé pb d'imprimantes majic qui doivent fonctionner à ce jour

c'est une ouverture de nouveau service, il faut un temps de rodage et de prise de marque

deux GT restent à réaliser dont l'organisation unifiée des PELH (qui fait quoi ?)

la direction est surprise de cette question

Q : les agents des PTGC s'inquiètent car maintenant sur sirius nommé au PTGC département

R : demande de Bercy pour que les géomètres est une affectation pour le national donc au

département mais il garde leur affectation au niveau local, aucune inquiétude et ils ont eu un mail d'explication en novembre 2022

Q : il paraît que des vacataires ont été mis en télétravail ?

R : ils peuvent bénéficier de télétravail comme les contractuels mais ça ne doit pas être fréquents, les RH n'ont pas connaissances de vacataires en télétravail, ils n'ont pas la vision de toutes les demandes de télétravail déposées et validées par les cds

des autorisations de télétravail exceptionnelles peuvent être délivrées mais sur indication de la centrale, ex : le jour d'une tempête, pendant une crise sanitaire....

Fin de la séance 16h30